

[Texte]

our job. I do not have any reason to want to report further than that at this stage because we are not quite ready.

Mr. Blais: I agree with Mr. Cherniack. When you are dealing with something that would deal with ongoing operations or potential ongoing operations, we have to be very careful in the way we would make any statement or make any revelation at this particular stage.

We do have a study that is proceeding, and until such time as the study has been completed I would hope you would accept that we would want to refrain from making statements.

The Chairman: Using the chairman's prerogative and without interfering with Mr. Brewin's time, do you feel that when your study is completed you will be able to tell us at that time whether or not the CSIS interest in peace groups is primary or secondary to some foreign involvement? Will you be able to tell us that at that time?

Mr. Atkey: Our finding will be according to the statute, whether it is an improper and unnecessary exercise of power by the CSIS, whether it is unlawful by the CSIS, or whether in fact it is legitimate as mandated by law. That is the nature of the exercise. We can hope that our annual report, which will be in the hands of the Solicitor General by September 30 and hopefully before Members of Parliament shortly thereafter, will give a full indication of the nature of this study, and we hope you continue to ask these questions.

Mr. Brewin: You can count on our continuing to ask the questions.

Hon. Frank McGee, P.C. (Member, Security Intelligence Review Committee): I have just a short word. We commented in this area earlier and I was just trying to get the precise wording. There was an indication in those earlier reports that there had been intervention from offshore involved, and in earlier reports we had advice to offer to members of peace groups to be skeptical about it.

Mr. Brewin: I am looking forward to pursuing this further because I think it offends Canadians greatly that there is spying by the Canadian government, or one of its agencies, on groups which are generally perceived to hold legitimate views and which are engaged in the perfectly legitimate exercise of dissent from government policies.

I understand there is a recent survey, which will be published in June in "Public Opinion Quarterly", that says that Canadians strongly oppose surveillance of those whose opinions are seen to be radical. We support, I certainly do, surveillance of spies or terrorists, but not of legitimate dissent groups in Canada.

[Traduction]

dans le passé. Je ne peux vous en dire plus pour le moment parce que nous ne sommes pas tout à fait prêts.

M. Blais: Je suis d'accord avec M. Cherniack. Lorsqu'il s'agit d'opérations en cours ou d'opérations qui pourraient être en cours, il convient d'être très prudent avant de faire une déclaration ou de communiquer des renseignements.

Nous avons une étude en cours et tant qu'elle ne sera pas terminée, je pense que vous pouvez comprendre que nous préférons nous abstenir de faire des déclarations à ce sujet.

Le président: Je voudrais utiliser le privilège du président sans empiéter toutefois sur le temps alloué à M. Brewin et vous demander si, lorsque vous aurez terminé votre étude, vous serez en mesure de préciser à notre intention la nature exacte de l'intérêt que porte le SCRS aux groupes de paix? Pourriez-vous nous préciser alors l'importance de l'élément présence étrangère?

M. Atkey: Nos conclusions seront guidées par la loi, savoir s'il y a eu abus de pouvoir ou activité illégale de la part du SCRS, ou si l'activité en question est légitime parce qu'elle est autorisée par la loi. Voilà l'objet de cette étude. Nous espérons que notre rapport annuel qui sera soumis au Solliciteur général d'ici le 30 septembre et, je l'espère, aux députés peu après, expliquera pleinement la nature de cette étude et je vis dans l'espérance que vous continuerez à poser ce genre de questions.

M. Brewin: Vous pouvez compter sur nous pour poser des questions.

L'honorable Frank McGee, c.p. (membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Je voudrais ajouter un mot. Nous avons parlé de cette question un peu plus tôt et je m'efforçais de trouver les mots justes. Ces anciens rapports mentionnaient qu'il y avait eu une intervention étrangère et nous avons conseillé dans ces rapports aux membres des groupes de paix d'être sceptiques à ce sujet.

M. Brewin: Cela m'intéresse d'approfondir cette question parce que je pense que les Canadiens sont très choqués de voir le gouvernement Canadien, ou un de ses services, espionner des groupes qui, pour la majorité des gens, ont des opinions légitimes et qui ne font que manifester de façon tout à fait légitime leur désaccord à l'endroit des politiques du gouvernement.

Je crois qu'il existe une enquête récente qui sera publiée dans le numéro de juin de "Public Opinion Quarterly" d'après laquelle les Canadiens sont nettement opposés à ce que l'on surveille les personnes dont les opinions paraissent radicales. Nous sommes en faveur, du moins je le suis certainement, des activités de surveillance à l'égard des espions et des terroristes, mais non pas des groupes de protestation légitimes au Canada.